

LES THÉÂTROPES BARJAC EN SCÈNE Du 17 au 19 avril Château de Barjac



LES THÉÂTROPES, BARJAC EN SCÈNE

18ème édition.

Vendredi 17 Avril :

- 10h30: Animations sur le marché de Barjac
- 14h30: Représentation Jeune Public.
- 18h00: Projection au Cinéma Regain.
- 19h30: Pot d'ouverture des ThéâtropeS.
- 20h30: Première représentation du festival .

Samedi 18 Avril :

- 11h00: Projection au Cinéma Regain.
- 14h30: Rencontre autour de l'invité d'honneur.
- 18h30: Deuxième représentation.
- 20h00: Buffet offert au public.
- 21h00: Troisième représentation.

Dimanche 19 Avril :

- 12h00: Repas en présence du public.
- 14h30: Quatrième représentation.
- 17h00: Clôture des ThéâtropeS

Article 1 : Appel à candidatures

Nous recherchons des troupes françaises et étrangères. Il est prévu de programmer une représentation pour les enfants. Nous attendons donc des candidatures de troupes pouvant nous présenter un spectacle pour petits et grands. Nous avons également la possibilité de programmer un spectacle de rue (fixe ou déambulateur). L'association Art'tatouille se réserve le droit de programmer des compagnies professionnelles.

Article 2 : Rencontres de théâtre amateur

Les rencontres de théâtre amateur s'adressent à toutes les formations de théâtre amateur qui s'expriment à l'aide du théâtre quelle que soit la nature des représentations : comédie, drame, lyrique et pratiquent volontairement le théâtre de façon permanente et à titre non lucratif.

Article 3 : Langage universel

Pour ce qui est des troupes étrangères, le public n'est pas tenu d'être multilingue, nous demandons donc aux troupes de tenir compte de cette spécificité et de produire un spectacle ayant un intérêt pour tous. Les spectacles de troupes étrangères seront expliqués au préalable au public et aux personnes ne comprenant pas la langue. Des spectacles accessibles à tous sont toutefois les bienvenus.

Article 4 : Formulaire de candidature.

L'inscription à l'appel à candidature du festival se fait dans un premier temps sur le site Internet : www.art-tatouille.com.

Les troupes recevront alors confirmation de leur inscription et devront renvoyer des compléments d'informations concernant leur candidature (Vidéo, photos, dossiers de presse). La date de clôture des candidatures (envoi des dossiers compris) est fixée au 15 décembre 2019.

Article 5 : Pièces à fournir

Un certain nombre de documents seront demandés lors de l'envoi du dossier:

- Un plan feu détaillé du spectacle.
- Photo(s)/ affiche(s).
- Dossier de presse.
- Captation vidéo du spectacle (conseillé).

Tout document permettant de nous faire une opinion sur le spectacle (si celui-ci n'a pu être vu par un des membres de l'association) est le bienvenu.

Article 6 : Sélection des troupes

Les troupes seront sélectionnées selon différents critères :

- La qualité du spectacle
- Nombre de personnes dans la troupe
- Matériel nécessaire à la représentation
- Durée du spectacle

Le bureau de l'association se réunira fin décembre 2019 afin d'établir la programmation de l'édition 2020. Les troupes sélectionnées seront contactées début janvier 2020. Si les disponibilités de la troupe ne correspondent pas avec la proposition faite par l'association, et si aucun arrangement n'est trouvé, la troupe en question devra être déprogrammée au bénéfice d'une autre troupe candidate. Chaque troupe programmée recevra une lettre d'engagement.

Article 7 : Défraiement

En raison de l'équilibre financier fragile du festival, l'association Art'tatouille n'est pas en mesure de fournir d'indemnités kilométriques.

Une participation aux frais de déplacement sera envisagée au cas par cas pour les troupes étrangères.

Nous vous conseillons de venir en voiture afin d'avoir une plus grande liberté une fois sur place.

Article 8 : Hébergement

L'hébergement des troupes participantes ainsi que leur repas seront pris en charge par l'association du vendredi 17 Avril (midi), jusqu'au Dimanche 19 Avril (midi inclus). L'ensemble des troupes seront hébergées dans des bungalows à quelques kilomètres de Barjac. Les Troupes étrangères auront la possibilité d'arriver le jeudi 16 avril (soir) et de rester sur place jusqu'au Lundi 20 Avril (matin).

Les personnes accompagnatrices n'ayant aucune fonction dans la troupe (concernant le spectacle présenté), ne seront pas prises en charge par l'association et devront participer aux frais. Un forfait spectacle + hébergement leur sera proposé pour le week-end. Cette prise en charge sera envisagée dans la limite du raisonnable et en fonction de nos capacités d'accueil.

Article 9 : Matériel

4 PC 1000w
10 par 64 dont 6 sur une barre pour le contre
4 découpes 575 25°-50°
1 bloc de puissance 12 x 2kw
Une console manuelle 12/24 sans mémoire
Un système de diffusion adapté à la salle avec console et 2 lecteurs cd.

La salle polyvalente du château de Barjac est entièrement équipée aux frais de l'association Art'tatouille afin de faciliter les changements techniques entre les différents spectacles.

L'espace délimité par la structure fait environ 7m d'ouverture par 6m de profondeur, il n'y a pas de vraie face, ce sont deux pieds disposés latéralement qui la remplacent.

La hauteur de plafond est d'environ 3.50 mètres. Les fiches techniques des compagnies seront étudiées par notre régisseur avant toute décision de programmation.

Article 10 : Décors

Les organisateurs ne sont pas tenus de fournir décor et accessoires (sauf exception). Chaque compagnie devra donc prendre ses dispositions en conséquence, tout en sachant que le temps de démontage du décor n'excédera pas une heure.

Article 11 : Assurance.

Le matériel mis à disposition des troupes est pris en charge par l'association. Les troupes qui fournissent leur propre matériel, en sont responsables. L'association s'engage à prendre une assurance pour les troupes, en dehors de la responsabilité civile de chaque individu.

Article 12 : Modification de la programmation.

En raison de problèmes financiers (Restriction budgétaires de la part des collectivités locales) et de problèmes logistiques, l'association Art'tatouille peut décider d'apporter des modifications à la programmation des « Théâtrofes ». Ces modifications seront éventuellement envisagées un mois avant la date du festival en fonction des réponses apportées par les différentes collectivités locales concernées.

Appel à candidature - Les Théâtrofes, Barjac en scène 2020

Les compagnies de théâtre amateur souhaitant participer à la 18ème édition des Théâtrofes, Barjac en scène peuvent le faire sur le site du festival, en remplissant le [formulaire de candidature](#) avant le 15 Décembre 2019.